

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit EPONAL 336 - DURCISSEUR
Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Produit chimique de prise.
Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA
420 rue d'Estienne d'Orves
92700 Colombes
FRANCE
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France ORFILA (France) : + 01 45 42 59 59
Tel: +33 (0)1 49 00 90 00 (Lundi- Vendredi 9.00-17.00)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 2 - (H315)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A - (H317)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2 - (H373)
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	Catégorie 2 - (H411)

2.2. Éléments d'étiquetage

Contient : Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine, Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated, 2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol, Triéthylènetétramine



Mention d'avertissement
ATTENTION

Mentions de danger

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

H315 - Provoque une irritation cutanée
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Conseils de prudence

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette
P102 - Tenir hors de portée des enfants
P260 - Ne pas respirer les vapeurs
P280 - Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage
P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon
P333 + P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

Évaluation PBT et vPvB

Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Mélange

3.2. Mélanges Mélanges

Nom chimique	N° CE	Numéro CAS	% massique	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Numéro d'enregistrement REACH
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine	500-191-5	68082-29-1	40 - <80	Skin Irrit. 2 (H315) Eye Dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)		01-2119972320-44-xxxx
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated	-	135108-88-2	20 -25	Skin Corr. 1C (H314) Skin Sens. 1 (H317) Acute Tox. 4 (H302) Aquatic Chronic 3 (H412) STOT RE 2 (H373)		01-2119983522-33-XXXX
Alcool benzylique	202-859-9	100-51-6	20 -25	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4		01-2119492630-38-XXXX

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

				(H332) Eye Irrit. 2 (H319)		
2,4,6-Tris(diméthylamino méthyl)phénol	202-013-9	90-72-2	5 - <10	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1C (H314) Eye Dam. 1 (H318)		01-2119560597- 27-XXXX
Triéthylènetétramine	203-950-6	112-24-3	1 - <5	Acute Tox. 4 (H312) Skin Corr. 1B (H314) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 3 (H412) Acute Tox. 4 (H302)		Aucune donnée disponible
Salicylic acid	200-712-3	69-72-7	1 - <3	Eye Dam. 1 (H318) Acute Tox. 4 (H302) Repr. 2 (H361)		01-2119486984- 17-XXXX

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Remarque: ^ indique non classée, cependant, la substance est inscrite à la section 3 car il a une VLE

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux** Consulter immédiatement un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
- Inhalation** Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié. Si la respiration est difficile, (le personnel formé doit) administrer de l'oxygène. Risque d'œdème pulmonaire retardé. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact oculaire** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau** Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés. Consulter immédiatement un médecin. Peut provoquer une allergie cutanée.
- Ingestion** NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

Protection individuelle du personnel de premiers secours Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter le contact direct avec la peau. Utiliser une protection pour pratiquer le bouche-à-bouche. Porter des vêtements de protection individuelle (voir chapitre 8).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Sensation de brûlure. Démangeaisons. Éruptions cutanées. Urticaire.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Le produit est une matière corrosive. Ne pas effectuer de lavage gastrique, ne pas faire vomir. Vérifier l'absence de perforation stomacale ou œsophagique. Ne pas administrer d'antidote chimique. Une asphyxie due à un œdème de la glotte peut se produire. La pression artérielle peut diminuer de façon marquée, et s'accompagner de râles humides, d'expectorations mousseuses et d'une tension différentielle élevée. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Traiter les symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance. Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique Le produit provoque des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. Le produit est ou contient un agent sensibilisant. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

5.3. Conseils aux pompiers

Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Utiliser un équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Prudence ! Matière corrosive. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Tenir les personnes à l'écart du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Autres informations Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Utiliser une matière non combustible du type vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un récipient pour élimination ultérieure.
Méthodes de nettoyage	Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Manipuler uniquement le produit en système fermé ou mettre en place une ventilation par aspiration adéquate. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Remarques générales en matière d'hygiène Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Retirer et laver les gants et vêtements contaminés, y compris leur doublure intérieure, avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)
Durcisseur. Produit chimique de prise.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Alcool benzylique (100-51-6)

Type	travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé
------	--

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	22 mg/m ³

Type	travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	110 mg/m ³

Type	travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	8 mg/kg pc/jour

Type	travailleur À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	40 mg/kg pc/jour

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Alcool benzylique (100-51-6)

Type	Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	5.4 mg/m ³

Type	Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Inhalation
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	27 mg/m ³

Type	Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	4 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Cutané(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	20 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	4 mg/kg pc/jour

Type	Consommateurs À court terme Effets systémiques sur la santé
Voie d'exposition	Oral(e)
Niveau dérivé sans effet (DNEL)	20 mg/kg pc/jour

Concentration prévisible sans effet (PNEC) Aucune information disponible.
(PNEC)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Alcool benzylique (100-51-6)

Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	1 mg/l
Eau de mer	0.1 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	39 mg/l
Sédiments d'eau douce	5.27 mg/kg de masse sèche
Sédiments marins	0.527 mg/kg de masse sèche
Terrestre	0.456 mg/kg de masse sèche
Eau douce – intermittent	2,3 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Porter des lunettes de protection chimique et un écran facial (lorsque le contact avec les yeux et le visage est possible du fait d'éclaboussures ou de projection de matière).
Protection des mains	Utilisation recommandée : Caoutchouc nitrile. Caoutchouc butyle. Vêtements de protection inadaptés. Cuir. Gants jetables. Le délai de rupture des gants dépend du matériau, de l'épaisseur ainsi que de la température. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 240 min. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374
Protection de la peau et du corps	Vêtements de protection adaptés.
Protection respiratoire	Pendant les pulvérisations, porter un appareil respiratoire adapté. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Type de filtre recommandé :	Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Orange
Odeur	Amine
Seuil olfactif	Aucune information disponible

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	10	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point / intervalle d'ébullition	> 177 °C	
Point d'éclair	117 °C	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet pour les liquides	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	3	
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité relative	0.98 - 1.02	
Hydrosolubilité	Faiblement soluble	
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	3000 - 4500 mPa s	@ 23 °C
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible	
Propriétés comburantes	Aucune donnée disponible	

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%)	Aucune information disponible
Teneur en COV (%)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts
mécaniques Aucun(e).

Sensibilité aux décharges
électrostatiques Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions
dangereuses Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Acides. Bases. Agent comburant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition
dangereux Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs. Ammoniac. Amines.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux. La classification est basée sur des tests supplémentaires réalisés par notre fournisseur de matières premières.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. La classification est basée sur des tests supplémentaires réalisés par notre fournisseur de matières premières.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Mesures numériques de toxicité

Toxicité aiguë

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie cutanée) 3,916.30 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussières/brouillard) 9.40 mg/l

DL50 par voie orale 2020 mg/kg (rat)

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine 68082-29-1	LD50 > 2000 mg/kg)	LD50 > 2000 mg/kg (Rattus)	
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated 135108-88-2	LD50 =368 mg/kg (Rattus)		
Alcool benzylique 100-51-6	LD50 = 1620 mg/kg (Rattus)	= 2 g/kg (Oryctolagus cuniculus)	>4.17 mg/L (Rattus) 4 h
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	= 1200 mg/kg (Rat)	= 1280 mg/kg (Rat)	
Triéthylènetétramine 112-24-3	LD50 = 1716 mg/kg (Rattus) OECD 401	LD50 = 1465 mg/kg (Oryctolagus cuniculus) OECD 402	
Salicylic acid 69-72-7	=891 mg/kg (Rattus)	> 2 g/kg (Rattus)	>900 mg/m ³ (Rattus) 1 h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Le tableau ci-après indique les composants présents à une teneur supérieure à la valeur seuil et considérés comme pertinents qui sont répertoriés comme toxiques pour la reproduction.

Nom chimique	Union européenne
Salicylic acid 69-72-7	Repr. 2

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long terme)
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine 68082-29-1	-	LC50: =7.07mg/L (96h, Danio rerio)	-	-		
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated 135108-88-2	-	LC50 (96h) =63 mg/L (Poecilia reticulata)Static (OECD 203)	-	EC50 (48h) =15.4 mg/L (Daphnia magna)Static (OECD 202)		
Alcool benzylique 100-51-6	EC 50 (72h) = 700 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata) OECD 201	LC50 96 h = 460 mg/L (Pimephales promelas static)	EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min	EC50 48 h = 230 mg/L (Daphnia magna)		
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	EC50 (72h) = 84 mg/L (Desmodesmus subspicatus) OECD 201	CL50 (96h) =175 mg/L (Cyprinus carpio)	-	-		
Triéthylènetétramine 112-24-3	EC50: =20mg/L (72h, Pseudokirchnerella subcapitata) EC50: =3.7mg/L (96h, Pseudokirchnerella subcapitata) EC50: =2.5mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: =495mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =570mg/L (96h, Poecilia reticulata)	-	EC50: =31.1mg/L (48h, Daphnia magna)		
Salicylic acid 69-72-7	EC50 (72 h) > 100 mg/L (Scenedesmus subspicatus) OECD 201	LC50 (96)> 100 mg/L (Pimephales promelas)	-	EC50 48 h = 870 mg/L (Daphnia magna Static)		

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

Bioaccumulation Aucune donnée n'est disponible pour ce produit.

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage	Facteur de bioconcentration (BCF)
Alcool benzylique 100-51-6	1.1	-
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	0.219	-
Triéthylènetétramine 112-24-3	-1.4	-
Salicylic acid 69-72-7	2.26	1000

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Ce mélange contient des substances considérées comme persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT). .

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine 68082-29-1	La substance n'est pas PBT/vPvB
Formaldehyde, polymer with benzenamine, hydrogenated 135108-88-2	La substance n'est pas PBT/vPvB
Alcool benzylique 100-51-6	La substance n'est pas PBT/vPvB
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	La substance n'est pas PBT/vPvB
Salicylic acid 69-72-7	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Nom chimique	UE - Liste des perturbateurs endocriniens candidats	UE - Perturbateurs endocriniens - Substances évaluées
Triéthylènetétramine	Group III Chemical	-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser les récipients vides. Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

Codes de déchets/désignations de 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

déchets selon EWC/AVV	contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.
Autres informations	Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
Étiquettes	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine), 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 601, 375
Code de classification	M6
Quantité limitée (LQ)	5 L
Identificateur de danger ADR (numéro Kemmler)	90

IMDG

14.1 Numéro ONU	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine), Polluant marin
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine), 9, III, Polluant marin
14.5 Polluant marin	P.
14.6 Dispositions spéciales	274, 335, 969
Quantité limitée (LQ)	5 L
N° d'urgence	F-A, S-F
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Sans objet

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro ONU	UN3082
14.2 Nom d'expédition	Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
Description	UN3082, Substances dangereuses pour l'environnement, liquides, n.s.a (Fatty acids, C18-unsaturated, dimers, polymers with tall-oil fatty acids and triethylenetetramine), 9, III
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui
14.6 Dispositions spéciales	A97, A158, A197
Quantité limitée (LQ)	30 kg G
Code ERG	9L

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Vérifier l'opportunité de prendre des mesures conformes à la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail.

Prendre en compte la directive 92/85/CE sur la protection des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACH) (CE 1907/2006)

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

E2 - Dangereux pour l'environnement aquatique, catégorie toxicité chronique 2

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Alcool benzylique 100-51-6	RG 84
Triéthylènetétramine 112-24-3	RG 49, RG 49bis

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registrarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

FICHES DE DONNEES DE SECURITE

EPONAL 336 - DURCISSEUR
Remplace la version : 13-août-2019

Date de révision 12-févr.-2020
Numéro de révision 4

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende

TWA

TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond

Valeur plafond

*

Désignation « Peau »

SVHC

Substances très préoccupantes

PBT

Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT)

vPvB

Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée

STOT SE

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC

Catalogue européen des déchets

Principales références de la littérature et sources de données

Aucune information disponible

Préparée par

Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision

12-févr.-2020

Indication des modifications

Remarque sur la révision

Sections de la FDS mises à jour: 2, 3, 14.

Conseil en matière de formation

Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des opérateurs est requise par la loi

Informations supplémentaires

Aucune information disponible

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) N° 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité